

Affiché le 19/03/2021

**Délibération du Conseil Municipal****D.2021.03.18- 04****ACTE : 7.5.1****Commune de LAUZERTE**

L'an deux mille vingt et un et le 18 Mars à 18h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaients présents : MMES BASSO-GUICHARD, DENIS, LARONDE, GAUCHET, NEGRE  
MRS, CAM, M GERVAIS, LE MOING, MERIC PIERASCO, ZULIAN

Procuration : MME BOURCIER A MME BASSO-GUICHARD

Excusé / Absent : MMES BOURCIER, MAZILLE, MRS. BAÏADA, BADO

Secrétaire : M. PIERASCO

Date de la convocation : 11/03/2021

Nombre de conseillers : 15      Nombre de présents : 11      Nombre de votants : 12

❖ **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR LA NOUVELLE CANTINE**

Vu la délibération 2014.07.16-02 de la commune de Lauzerte approuvant le dépôt de candidature à l'AMI centre bourg ;

Vu la délibération 2016.06.28.13 relatives au lancement d'une étude de calibrage pour évaluer la faisabilité de l'opération logements sociaux / cantine ;

Vu la délibération D2018.02.08-01 de demande de subventions ;

Considérant que la Région Occitanie a inscrit en 2018 le projet au contrat territorial Occitanie du PETR Garonne Quercy Gascogne mais qu'il n'a pu être finalisé en raison d'un manque de pièces.

Monsieur le Maire présente le projet de la cantine :

- Une salle de restauration « élémentaire »,
- Une salle de restauration « maternelle »,
- Un office de remise en température,
- Une laverie et un local déchet,
- Un vestiaire - sanitaire pour le personnel

Afin d'équilibrer au mieux cette opération d'aménagement, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de demander une subvention au Conseil Régional selon le plan de financement prévisionnel réactualisé suivant :

Coût à financer	285 598 € HT
Autofinancement (20%)	57 120 €
Subvention État (42 %)	120 000 € - Acquis
Subvention Région (19.1%)	54 478 €
Subvention Département (18.9%)	54 000 € - Acquis

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **AUTORISE** : Monsieur le Maire à demander une subvention à la Région pour la création d'une nouvelle cantine
- **ACCEPTTE** : le plan de financement suivant :

Coût à financer	285 598 € HT
Autofinancement (20%)	57 120 €
Subvention Etat (42 %)	120 000 € - Acquis
Subvention Région (19.1%)	54 478 €
Subvention Département (18.9%)	54 000 € - Acquis

- **CHARGE** : Monsieur le Maire d'effectuer toutes les formalités administratives nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
  
François LE MOING

